

MESSAGE URGENT :**EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR****Bulletin interne de prévision régionale****à destination des préfets et membres des comités d'experts**

Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public - se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté relatif aux épisodes de la pollution de l'air

Bulletin émis le : **11-08-2022**Date de début de l'épisode : **12-08-2022****Situation :**

Les conditions météorologiques estivales que connaît actuellement la région Centre-Val de Loire, avec des températures élevées (souvent au-dessus de 30°C en journée) et des vents faibles à modérés induisent une augmentation des niveaux de concentrations d'ozone. Un dépassement du seuil d'information et de recommandation en ozone (O3) (> 180 µg/m3 en moyenne horaire) est donc prévu pour vendredi 12 août 2022 sur le département de l'Eure-et-Loir. L'ozone est un polluant secondaire qui se forme à partir de transformations chimiques des émissions d'oxydes d'azote et de composés organiques volatils... Un nouveau bulletin vous sera communiqué demain pour l'évolution de ce week-end. Pour plus d'informations : Lig'Air (ligair.fr)

Niveau de procédure :

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Dépt.	Polluant	Niveau prévu pour aujourd'hui	Niveau prévu pour demain	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour aujourd'hui	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour demain
Cher(18)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Eure-et-Loir(28)	O3	conforme	> seuil information et recommandation	Aucune Procédure	Information et recommandation
Indre(36)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Indre-et-Loire(37)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Loir-et-Cher(41)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Loiret(45)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure

NOTA :

- **Ce bulletin est régional** : bien **repérer les lignes de votre département** pour déterminer le niveau de procédure
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h si une procédure est en cours

Données validées par : *Corinne Robin*Personne à contacter en dehors des heures d'ouverture du bureau : 06-84-96-31-62, alerte-qualite-air@ligair.fr